



**École Victor-Thérien**  
305, 43<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 2H8  
**Téléphone** : 514 855-4202  
**Télécopieur** : 514-634-0448  
**Site web** : [www.victortherien.ecolelachine.com](http://www.victortherien.ecolelachine.com)



## Conseil d'Établissement

### Année 2020-2021

---

### Procès-verbal de la cinquième séance

Réunion tenue le 9 mars 2021

En vidéoconférence (Zoom) – mesure de distanciation COVID-19

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Julie Lupien	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lyne Deschamps	Enseignante
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédéric Boucher	Enseignant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hélène Lanteigne	Secrétaire
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Chantale Jomphe	Technicienne du SDG
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Nicolas Brousseau	Parent, président du CE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Martin Chevalier	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Girard	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Serge Lévesque	Parent, président sortant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabeau Morrissette	Parent, substitut de la déléguée au Comité de parents
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Béatrice Péron	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Dansereau	Parent, membre substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hanene Henchiri	Parent, membre substitut; déléguée au Comité de parents

### 1. Vérification du quorum (LIP, art. 61)

M. Brousseau est absent. M. Lévesque agit à titre de Président du présent CÉ.

Amélie Dansereau (substitut) remplace un membre absent et aura le droit de vote.

Après vérification, il y a quorum.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

<b>121-CE 021-03-1</b>	Proposé par : Béatrice Péron Appuyé par : Isabeau Morrissette Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

### 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 février 2021 (LIP art.69)

<b>121-CE 021-03-2</b>	Proposé par : Isabeau Morrissette Appuyé par : Amélie Dansereau Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

### 4. Nomination d'un gardien du temps

Myriam Fleury occupera cette fonction.

### 5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 2/2/2021 (LIP, art. 69)

Obligation du CÉ d'approuver les sorties en lien avec le bris d'horaire :

- La question a été posée au Secrétariat général (Jessie). Comme nous recevons des sommes pour financer les activités culturelles, on ne demande plus de frais aux parents. Auparavant, on demandait au CÉ d'approuver les sorties. Des outils sont développés actuellement par le CSSMB pour expliquer ce que la LIP prescrit. La réponse sera remise à la prochaine réunion du CÉ. On pourra ensuite modifier nos règles de régie interne.

Financement du Grand Défi Pierre Lavoie :

- Certains de nos participants qui avaient déjà reçu des cotisations en début 2020. L'organisme nous a informé que des reçus d'impôt ont été émis en 2020 et 2021.
- Certains de nos participants qui s'étaient inscrits en 2020 pourraient ne plus vouloir participer lorsque la prochaine édition aura lieu en 2022, leurs enfants n'étant plus à VT. Ceux qui ont fait une demande pour annuler leur participation pourront le faire et s'ils avaient eu des reçus d'impôt, ceux-ci seront annulés.
- Le montant de 24 000 \$ qui doit être remis par l'organisme pour l'aménagement de notre cour d'école requiert que nous fournissions des factures qui sont difficiles à avoir étant donné que les éléments qui ont été payés font partie d'un appel d'offre. Les ressources financières nous aident à obtenir les factures répondant aux demandes du Grand Défi.
- Question de Mme Péron : que se passe-t-il avec l'argent qui est à notre nom à l'organisme?
  - o M. Marcotte essaie de demander le maximum du montant cette année. Le détail de la demande sera montré au CÉ. Un montant potentiel entre 80 000\$ et 120 000\$ sera réclamé.

- Question de M. Chevalier : quel est le montant total que nous avons auprès de l'organisme?
  - o Environ 120 000\$.

Mme Dansereau recommande de poursuivre nos suivis avec l'organisme.

## **6. Questions du public**

Question d'Isabelle Quévillon :

- Un parent a parlé à une enseignante du Défi « Chin Chin », qui vise à promouvoir le fait de boire de l'eau. Il s'agirait d'inscrire notre école et des prix sont à gagner. Est-ce que c'est une activité qui intéresserait notre école?
  - o Réponse de M. Marcotte : en cette année difficile, il est important de choisir où mettre nos énergies. Il y a un manque de ressources humaines à l'école pour s'engager dans un autre projet. Sans négliger la bonne intention de boire de l'eau, il s'agit d'avoir les effectifs pour soutenir l'activité.
  - o Mme Quévillon indique que le traiteur ne propose que du jus ou du lait. On pourrait demander de mettre un choix pour une bouteille d'eau.
    - Les membres du CÉ s'oppose puisque nous faisons des efforts pour ne pas utiliser de bouteilles jetables.
  - o Suggestion de Mme Lupien : proposer au traiteur de retirer le jus des lunchs aux enfants puisqu'ils ont tous une bouteille d'eau.

## **7. Correspondance**

Une conférence aura lieu prochainement : « Gérer le stress et l'incertitude en temps de COVID ».

Question de M. Lévesque : à qui ces conférences sont-elles envoyées? Est-ce transféré seulement au CÉ ou à tous les parents de l'école? Quel est le mode de diffusion?

M. Marcotte explique qu'il y a eu un flou dans la communication de ces conférences. Il demande qu'on lui indique quelles conférences nous souhaitons envoyer aux parents et l'école l'enverra.

Mme Morrissette s'engage à filtrer les conférences intéressantes et à les envoyer rapidement à M. Marcotte.

M. Marcotte informe le CÉ que les conférences suggérées seront envoyées aux parents.

## **8. Budget Service de garde**

Présentation de M. Marcotte :

On a essayé de budgéter les frais qui sont inhérents à la situation COVID. À VT, on a voulu protéger les bulles-classes, on a donc engagé plus de gens, ce qui a fait gonfler les dépenses. C'est une décision pour la sécurité des enfants et pour éviter de fermer plusieurs classes. On a aussi engagé plus de personnel pour faire du nettoyage. Le déficit anticipé du SDG est de 84 956\$. Le CSSMB travaille avec le gouvernement pour ne pas que ces frais soient imputés au budget de l'école.

## 9. Adoption de la grille-matière (LIP, art. 86)

M. Marcotte nous présente la grille-matière (voir annexe 1). Elle présente la façon de distribuer les minutes d'enseignement à travers les différents contenus. Elle est révisée chaque année. C'est un point qui est à approuver par le CÉ.

Au premier cycle, des modifications ont été faites pour ajouter du temps d'enseignement en français. Par conséquent, les chiffres de sciences et de géographie indiquent 0 minute. Ces sujets ne sont pas notés au bulletin, mais peuvent être intégrés aux autres matières ou à des projets. Ce n'est en rien un manque d'importance accordé à ces matières.

- Mme Henchiri demande comment est faite la gestion de ces matières pour les intégrer dans les autres matières? Est-ce la direction ou les enseignants qui s'en occupent?
  - o M. Marcotte explique que les enseignants ont beaucoup de latitude pour ces matières. Ils ne sont pas tenus de pondérer. M. Marcotte fait une vérification.
- Question de M. Lévesque : le français a une constance au cours des années, mais pourquoi le nombre de minutes des mathématiques varie-t-il autant?
  - o Réponse de M. Marcotte : on a des balises de recommandations, mais à VT dans les matières de base, on en fait plus dans les premiers cycles parce qu'on fait moins en géographie, histoire et éducation à la citoyenneté. Au 2<sup>e</sup> cycle, le nombre de minutes en mathématiques est encore au-dessus de la recommandation. En 5<sup>e</sup> année, on a ajouté des minutes.
- Mme Dansereau demande si on fait un parallèle avec le projet-école ?
  - o M. Marcotte dit qu'on en fait plus que moins. Nous, on met 120 minutes d'éducation physique partout et cette année, on a bonifié de 30 à 60 minutes en maternelle. On tient donc compte de nos grandes orientations avec cette décision. À VT, on fait bouger les jeunes.
- Question de M. Chevalier : quel est le nombre d'heures minimum recommandé en étiq ue et culture religieuse? Et combien pour Univers social?
  - o Il n'y a pas de prescription uniquement pour l'ÉCR. Le calcul comprend plusieurs matières qui, ensemble, totalisent 420 minutes.
  - o La réponse est la même, au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, cette matière fait partie d'un ensemble.
- Observation d'Amélie Girard : il y a une correction à faire au niveau du nombre de minutes dans le tableau des spécialistes pour le changement de 30 à 60 minutes en éducation physique au préscolaire.

En maternelle, l'ajout de 30 minutes en éducation physique fait qu'il y a 30 minutes par les spécialistes et 30 autres minutes avec l'enseignante et la spécialiste (co-enseignement).

Pour toutes les matières des spécialistes, il n'y a pas de changements cette année. C'est toujours difficile de sortir de nos traditions. On se fie à notre projet éducatif. Notre vision reste de faire bouger les jeunes. On tente de ne pas faire des changements visés sur les personnes mais plutôt sur les matières.

121-CE  
021-03-3

Proposé par : Isabeau Morrissette  
Appuyé par : Marie-Chantale Jomphe  
Adopté à l'unanimité

## **10. Dépôt des documents et proposition d'un processus pour la révision du PLI**

On a complété l'étude SÉVI. Les résultats sont en compilation.

La prochaine étape est de refaire complètement le Plan de lutte à l'intimidation (PLI). Le document actuel (voir annexe 2) compte 22 pages. Le gabarit pour préparer le nouveau PLI est sur le Drive (Plan de lutte 360).

Actuellement, la procédure pour faire un signalement n'est pas connue de tous. On va le raffiner et le faire connaître de tous. Les gens ne savent pas quelles sont les sanctions, il faut les définir.

M. Marcotte demande qu'un sous-comité soit créé pour qu'une proposition de document soit soumise au CÉ.

- M. Lévesque précise que le CÉ est là pour approuver un document et non pour le préparer.

La méthode est acceptée par les membres de CÉ.

Les parents du CÉ qui sont intéressés à s'impliquer sont invités à communiquer avec M. Marcotte.

- Mme Jomphe propose qu'un membre du SDG fasse partie de ce sous-comité.

M. Marcotte prévoit qu'un nouveau PLI avec des orientations claires soit présenté à l'intérieur d'un mois.

## **11. Situation sur les travaux planifiés et le report des travaux à faire au sous-sol**

Les travaux prévus sur la façade de l'école ne seront pas terminés à temps. Il y aura un impact sur la petite cour l'an prochain. Il est probable qu'on doive faire la rentrée avec une cour en moins l'an prochain.

Question de M. Chevalier : au sous-sol, dans la classe de Mme Carole, il y avait de grosses cavités. Ont-elles été réparées?

- Réponse : Oui, mais il y en a de nouvelles. Elles sont causées par la roche sous la tuile qui gonfle. Il y a un enjeu, les enfants pourraient trébucher. On s'en occupe. C'est un enjeu important.

## **12. Critères de sélection de la direction d'école**

Cet exercice doit être faite au 30 avril 2021.

Dans l'esprit du règlement, les critères de sélection comprennent la direction et la direction-adjointe.

M. Marcotte nous informe que M. Séguin a quitté ses fonctions. Il a été remplacé par M. André Morse qui est un retraité qui vient nous prêter main forte. Les retraités peuvent revenir pour un mandat maximum de 12 semaines, selon la loi. Le processus de sélection d'un directeur-adjoint qui sera engagé à long-terme est en cours. Nous souhaitons avoir un candidat au début mai, il est donc urgent que ce document soit révisé.

Le document « Critères de sélection – direction » a été déposé sur le Drive pour révision. M. Marcotte propose qu'un critère soit ajouté pour demander que la direction ait une expérience d'un certain nombre d'années et viser une stabilité.

- Question de Mme Dansereau : est-ce que des enseignants peuvent se proposer?
  - o Il y a un processus pour des enseignants qui souhaitent se présenter à la direction d'école, mais on les invite généralement à aller dans d'autres écoles.
- Question de M. Chevalier : sachant qu'à Marguerite-Bourgeoys il y a peu de candidats, pourquoi mettre des critères?
  - o M. Marcotte indique que ça varie d'une année à l'autre. L'exercice est à faire car c'est un pouvoir que les parents ont de mentionner les critères qui sont importants.
  - o Mme Lupien mentionne que même si les critères ne sont pas nécessairement toujours pris en ligne de compte, puisque nous sommes une école de 500 élèves, il serait important d'indiquer que nous souhaitons que la personne ait un minimum d'expérience. Peut-être ajouter aussi certains traits de caractère souhaités.

Les membres suivants se portent volontaires pour la révision du document : Serge Lévesque, Martin Chevalier, Julie Lupien, Hanene Henchiri. M. Lévesque communiquera avec eux.

### **13. Information concernant les mesures d'aide et de rattrapage**

En ce moment, nous avons organisé, structuré et déployé une mesure d'aide ciblée aux 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> en français et à la 4<sup>e</sup> année en mathématiques qui ont plus de besoins, causés par le contexte COVID (le fait qu'une longue période d'enseignement ait été amputée l'année dernière). Ces élèves ont des difficultés au niveau de la fluidité de lecture. Les études démontrent qu'un élève qui ne devient pas un lecteur habile avant la 4<sup>e</sup> année se voit à risque de ne pas obtenir son diplôme d'études secondaires.

Mme Stéphanie Dutil et Mme Lakehal ont été engagées pour offrir ce soutien.

Le projet de tutorat n'a pas encore été mis en place. Certains membres de notre personnel se sont proposés pour offrir du tutorat. Certains élèves ont également été identifiés pour recevoir ce service. Les critères sont actuellement évalués (par exemple, est-ce qu'un enseignant peut être un tuteur pour ses propres élèves, etc.)

### **14. Nouvelles de la Direction**

M. Marcotte nous informe à nouveau que M. Séguin a quitté ses fonctions. Il a été remplacé par M. André Morse. Il a été enseignant en éducation physique. En fin de carrière, il a été directeur-adjoint à Dorval Jean-XXIII. Il a ensuite été directeur de l'école Des Berges, à Lachine.

Certains dossiers ont été rapatriés par M. Marcotte car il n'est pas pertinent de les donner à M. Morse qui sera ici de façon temporaire.

M. Morse reprend tout le volet d'aide aux élèves.

La stratégie est de trouver un candidat avant la fin de l'année pour que cette personne soit prête pour l'année prochaine.

Retour de Marie-Chantale Jomphe, technicienne en service de garde, de façon graduelle.

#### **15. Nouvelles du Président**

M. Brousseau est absent.

#### **16. Nouvelles du Service de garde**

Mme Jomphe nous informe qu'elle fait un retour progressif à deux avant-midis par semaine. Pour le moment, elle a pris le pouls de l'équipe. Les employés continuent de faire de belles activités.

#### **17. Nouvelles de l'équipe-école**

Il y a eu un remplacement en 4<sup>e</sup> année. On tente de soutenir M. Bekoutou qui a pris le défi.

Un carnaval a été organisé par les enseignants en éducation physique dans la semaine avant la relâche. Les enfants ont vraiment apprécié.

#### **18. Rapport de la représentante de l'OPP**

On avait mis au calendrier de faire des activités de financement en mars, mais ça ne sera pas possible.

Des suggestions ont été reçues pour faire des activités ludiques pour amuser les enfants.

#### **19. Rapport de la représentante du Comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier CÉ.

#### **20. Rapport du représentant du Comité EHDA**

Nous n'avons pas de représentant.

#### **21. Varia**

Pas de points varia.

#### **22. Levée de l'assemblée**

20h54.